

Equipe éducative :

Isabelle VILAIN — Hélène MILLET - Laure FRAPPESAUCE – Valérie SUTEAU - Céline ROJOUAN – Véronique FILLAUDEAU - Thierry PAITEL – Laurence CATALAN – Pauline LAMBEAUX – Séverine ROUY – Lucile FAYNOT - Charline AMELINE - Cécile CHEVAL

Municipalité :

Clotilde SHAMMAS

Représentants des parents d'élèves :

Aurore JOSSO – Philippe DOCEUL - Armelle FARAMUS - Anne ROUILLÉ - Andréa NEVELSTYN SAUVAGET - Barbara GUIHO - Hortense BLANCHARD - Pierre-Emmanuel BESNARD – Isabelle GADIOUX – Priscillia HERISSON

Excusé(e)s : Mme SALIOU (IEN) – Mme CONRAUX – Mme HAREL – Mme MAZELLE - Mme ARDEOIS - Mme BERNARD GUITTON - Mme DUBOT

Avant de commencer ce conseil, nous tenons à remercier les 10 parents qui ont accepté d'être les représentants.

Pour mémoire, le PV des élections.

PROCES-VERBAL

Élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'école

Année scolaire 2024 - 2025

Académie	Nantes
Département	Loire-Atlantique
Commune	BOUVRON
Type d'école	Écoles primaires
N°UAI	0440479G

Participation	
Modalité de vote	Exclusivement par correspondance
Nombre d'inscrits	360
Nombre de votants	211
Nombre de bulletins blancs ou nuls	26
Nombre de suffrages exprimés (S)	185
Taux de participation	58,61%

Résultats	
Nombre de sièges à pourvoir (N)	10
Quotient (S/N)	18,50

Quelques points :

- La participation était de 53,48 % en 2023 en France.
- Il est désormais possible de procéder au vote électronique. Toutefois, le coût avoisine 1 500 € HT.
- En France, de très nombreuses écoles n'ont qu'une liste. Il a été demandé, à travers une question posée le 30.04.2024 par un député au Ministère de l'Education Nationale, de dispenser les écoles de l'organisation d'un scrutin dans une telle situation. Les élections demandent beaucoup de temps de préparation et de fournitures. Aucune réponse n'a été apportée.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Bilan de la rentrée

→ *Equipe éducative au jour de la rentrée.*

A la rentrée, l'école comptait :

- 14 enseignants,
- 4 ATSEM,
- 3 AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap). Une AESH a été affectée 9 h, courant septembre. Nous avons ainsi 78 h de présence AESH (24 h x 2 ; 21h ; 9 h) pour 83 h de notifications (10 élèves).

Parmi ces adultes, quelques nouvelles têtes :

- Enseignantes :
 - Mme Lucile Faynot, titulaire, est sur la classe 9, en CE2.
 - Mme Pauline Lambeaux (à titre provisoire) remplace Mme Conraux jusqu'en janvier 2025.
 - Mme Pauline Mazelle (à titre provisoire) complète le temps partiel de Mme Ameline, le lundi en classe 13, CM1.CM2.
 - Mme Gaëlle Harel (à titre provisoire) complète le temps partiel de Mme Cheval, le lundi et mardi, en classe 14 CM1.CM2.
- AESH :
 - Mme Emmanuelle Lefort intervient 9 h, lundi après-midi et le vendredi toute la journée.
- Assistante de langue anglaise :

Nous vous avons informés lors du dernier conseil d'école en juin 2024, qu'une assistante de langue anglaise, originaire des Etats-Unis, interviendrait à l'école en 2024.2025.

Celle-ci a démissionné fin août.

Dans ce type de situation, les CPDLVE (Conseillers Pédagogiques Départementaux Langues Vivantes Etrangères) cherchent à recruter une personne anglophone, dans le département.

Il a été demandé à Mme Coquéant, anglophone, si ce poste pouvait l'intéresser. Elle a candidaté, a été reçue par un CPDLVE qui a validé sa candidature.

Elle intervient depuis cette semaine dans 3 écoles du secteur, dont les écoles Andrée Chédid et Anatole France à Blain.

- SCU

- Pas de SCU cette année.
- Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) de Blain-Nozay est composé, cette année de :
 - Mme Victoire Passet, psychologue de l'éducation nationale.
 - Mme Béatrice Sébille-Chauvet, aide spécialisée à dominante pédagogique.
 - Mme Florence Beulé, aide à dominante relationnelle.
- Médecine scolaire
 - Le médecin scolaire de secteur est en congé parental et n'est pas remplacé.
 - Pour assurer le poste, 1 médecin scolaire est désormais chargé de 3 secteurs.

→ *Effectifs et répartitions*

A la rentrée, l'école comptait 251 élèves (+ 1 par rapport à la rentrée 2023) pour 10 classes. Aujourd'hui, 1 élève est parti sur une autre commune.

2. Bilan financier 2023.2024 de la coopérative scolaire

Pour rappel, la coopérative scolaire dépend de l'OCCE 44 (**O**ffice **C**entral de **C**oopération des **E**coles) qui est l'association responsable juridiquement.

Chaque année, un bilan comptable est envoyé à l'OCCE, accompagné de différents documents (relevés de comptes notamment). C'est l'OCCE qui valide et certifie les comptes.

Ci-dessous, le compte de fonctionnement général :

Compte de fonctionnement général du 1.09.2023 au 31.08.2024					
CHARGES			PRODUITS		
6070 0008	Achats d'objets à revendre	0,00	7070 0008	Ventes d'objets	1 950,50
6168 1008	Assurances	65,25	7080 0008	Activités éducatives	0,00
6181 0008	Activités éducatives	2 804,58	7410 0008	Subventions des collectivités locales (3)	0,00
6270 0008	Frais bancaires	60,00	7551 0008	Contributions participatives	443,50
6586 0008	Cotisations versées à l'OCCE 44	563,00	7551 1008	Subventions d'associations	0,00
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	44,56	7562 0008	Participations des familles	496,50
6800 0008	Biens durables	0,00	7700 0008	Recettes exceptionnelles	524,80
Total des charges (A) :		3 537,39	Total des produits (B) :		3 415,30
Résultat de l'année 2023 - 2024 (B-A) (+/-) : -122,09					

Pour cette année 2024-2025, avec la vente de photos, nous constatons une grande générosité (587,5 euros comptabilisés).

Voici un tableau récapitulatif, « plus lisible » sur les principaux mouvements financiers.

Dépenses		Bénéfices	
Affiliations OCCE	563,00 €	Participation des familles	496,50 €
Achats pour les classes	2804,58 €	Chocolats	498,30 €
Frais bancaires	60,00 €	Photos scolaires	554,30 €
	3 427,58 €		1 549,10 €

3. Projet de réaménagement de la cour élémentaire

Il y a une nécessaire réhabilitation de la cour élémentaire. Celle-ci, à la différence de la cour maternelle, n'a pas été réaménagée lors de la rénovation de l'école, en 2015.

Plusieurs demandes d'aménagements ont été faites par les conseils d'élèves, l'année dernière notamment.

Au Conseil Municipal des Enfants, il y a eu aussi une discussion sur le positionnement dans la cour.

Actuellement, il y a des assistants à maîtrise d'ouvrage qui récoltent les avis des élèves, sous forme d'ateliers participatifs.

Premier atelier avec les élèves :

- Ressentis et envies dans la cour actuelle.
- Ressentis et envies autour de 4 thèmes (positionner 2 gommettes sur 2 photos par thème, soit 8 gommettes en tout, sur ce qui donne envie).
- Marquer sur un plan de la cour 2 endroits appréciés, 2 endroits non appréciés.

Deuxième atelier avec les élèves :

- « Sous nos pieds ». Par groupe de 5 élèves, positionner différents types de sols (sable, enrobé, copeaux, végétation/pelouse)
- « Nos actions ». Coller quelques mots à des endroits précis de la cour, indiquant leur sens (calme, courir, s'asseoir, discuter, ballon...)
- « Jeux et mobiliers – Ambiances végétales ». Indiquer sur le plan 5 numéros des photos (parmi 12 photos) représentant l'ambiance préférée.

Troisième atelier avec les adultes (enseignants, ATSEM, AESH, périscolaire) en novembre.

Une esquisse sera présentée début décembre.

L'objectif est de réaliser les travaux durant l'été 2025.

4. Le règlement intérieur

Aucune modification n'est proposée. Le règlement intérieur est reconduit.

5. Questions diverses

- Un parent d'un élève de 2017 a remonté des difficultés et du mal-être pour certains élèves d'une même année qui se retrouvent séparés, les avis des élèves sont pourtant demandés en fin d'année dans certaines classes, ces avis sont-ils demandés dans toutes les classes ? Si oui, sont-ils toujours pris en compte ou le pourraient-ils ?*

Ecole

Cette question revient souvent, la réponse également. Les répartitions sont très compliquées car elles nécessitent de tenir compte de nombreux facteurs. Notre objectif majeur est de constituer un groupe classe.

Nous avons déjà informé que nous ne demandons plus aux élèves d'émettre des préférences. L'intérêt du camarade n'est pas forcément l'intérêt de l'élève. L'école est un lieu d'apprentissage, les répartitions ont pour objectif de permettre ces apprentissages dans les meilleures conditions. Les copains et copines, on les retrouve en récréation et sur le temps méridien.

Nous sommes confrontés également à de plus en plus de demandes de parents. Nous informerons en mai 2025, qu'aucune demande de ce type ne sera à faire.

Enfin, nous n'avons pas connaissance d'élèves en mal-être.

b. Les élèves d'un même niveau ne se retrouvent pas lors des récrés, est-ce qu'une rotation est possible dans l'année ? Par période ? Ou autre ?

Ecole

C'est faux. Cela ne concerne que les CE2 et ils se retrouvent à l'occasion d'une récréation sur 2 l'après-midi. Cela a été mis en place courant septembre. Ils se retrouvent également sur le temps méridien.

c. Quid du temps méridien ? Il y aurait un "flou"/manque de surveillance au moment des mouvements d'élèves d'élémentaires à l'arrivée ou à la sortie du service du resto scolaire. Serait-il possible de préciser l'organisation de la prise en charge des élèves sur le temps méridien ? (Pause déjeuner type) ?

Mairie et école

Il est important de préciser que, sur le temps méridien, il n'y a pas de réglementation sur le taux d'encadrement, contrairement à l'accueil périscolaire ou au centre de loisirs.

Rappelons qu'il y a 2 services de restauration :

- 1^{er} service avec les 4 classes de maternelle et la classe de CP (P'tit Resto)
- 2^{ème} service avec les 5 autres classes d'élémentaire

Durant le 1^{er} service, les 5 classes d'élémentaire, encadrés par 5 animateurs, sont répartis sur la cour maternelle, la cour élémentaire, le terrain de jeux injustement nommé « City », Bosquet' ball étant son nom officiel.

Vers 12 h 40, les élèves du 2^{ème} service se présentent au restaurant scolaire, par 2 entrées différentes, pendant que les élèves du 1^{er} service quittent le restaurant scolaire sans croiser les élèves du 2^{ème} service. Ce n'est qu'une fois le restaurant scolaire vide que les élèves sont autorisés à entrer.

Durant ce moment d'attente qui dure nécessairement quelques minutes, il peut y avoir des bousculades ou tensions par quelques élèves étant dans l'incapacité de se montrer patient. Ils sont sous la surveillance effective de l'équipe d'animation.

Il n'y a donc aucun flou ou manque de surveillance.

d. Il y a des fausses cigarettes en papier que des élèves utilisent pour faire semblant de fumer, êtes-vous au courant ? Une information type prévention peut-elle être envisagée ?

Ecole

Nous n'avons pas été témoins de cela. Nous n'envisageons pas de faire une prévention sur ce sujet, qui ne concerne que quelques élèves. Nous ne faisons pas non plus de prévention lorsque les élèves jouent « à la guerre ». Cette même prévention peut aussi être faite à la maison.

- e. *Des élèves et leurs parents ont été surpris de voir une maman d'élève faire cours d'anglais. Sans remettre en question les compétences de la maman en question, ils s'étonnent de ne pas en avoir été informés et s'interrogeaient sur sa présence en classe. Comment a été décidée cette intervention et une information a-t-elle été faite ou non ?*

Ecole

Cf point rentrée

- f. *Des faits de violence, physique et verbale, nous ont été remontés. Conscients qu'il y a toujours quelques cas entre des élèves dans une école, est-ce en augmentation ? Quelles mesures sont envisagées ?*

Ecole

Il y a effectivement toujours quelques cas de violence dans une école. Ceux-ci, si l'on tient compte du « baromètre » réunion du temps méridien, sont plutôt en diminution. Dans tous les cas, au regard du nombre d'élèves en élémentaire, 150, seuls quelques élèves sont auteurs de violences verbales ou physiques. La plupart d'entre eux n'ont eu ce comportement inacceptable qu'à une seule occasion durant la période 1. Durant les récréations, nous ne notons pas non plus une augmentation.

Prochains conseils d'école :

Mardi 18 mars 2025 – Vendredi 20 juin 2025